

DÉPARTEMENT DU
PAS-DE-CALAIS

N°D20260428_11

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

ARRONDISSEMENT

DE LENS

CANTON

DE HARNES

COMMUNE

DE ROUVROY

L'an deux mil vingt-six, le 28 avril à 18 heures 30, le Conseil Municipal s'est réuni en mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Madame CUVILLIER, Maire, pour donner suite à la convocation en date du 15 avril 2026, dont un exemplaire a été affiché sur la façade et sur le site Internet de la Mairie.

ETAIENT PRESENTS :

CUVILLIER Valérie, BONNET Didier, DENDIEVEL Marjorie, GLORIAN Grégory, ORMAN Isabelle, HAJA Manuel, GUEANT Alain, REBOLLO Isabelle, HAUW Sylvie, LEDANOIS Pascal, COUELLE Murielle, SIMON Delphine, BRIKI Miloud, DERANCOURT Guillaume, GOBERT Arnaud, CANIVEZ Laura, ZYMNY Alice, DUBOIS Géraldine, COTELLE Mehdi, DANNE Valentin, DELVILLE Jean-Marc, LEROY Doriane, PIETON Justine, DE FREITAS Léandre, HAGNERE Patricia.

ETAIENT EXCUSES :

GRANDSART Frédéric, GORAJSKI Nathalie, BROEKAERT Ludovic, KARASIEWICZ Lucie

Pouvoirs:

Monsieur GRANDSART à Madame DENDIEVEL

Madame GORAJSKI à Madame ORMAN

Monsieur BROEKAERT à Monsieur HAJA

Nombre de membres en exercice : 29

Nombre de membres présents : 25

Madame Marjorie DENDIEVEL est désignée secrétaire de séance

Madame Alice ZYMNY, conseillère municipale déléguée à la vie scolaire, annonce que l'école Raoul Briquet souhaite mettre en place un projet "Classe Verte". Il s'agirait d'emmener des élèves du 24 au 26 juin prochains (2 nuitées et 3 journées) au centre de loisirs "les Argousiers" à Merlimont. L'objectif est de faire découvrir aux enfants le milieu marin, de visiter Nausicaa et de participer à une croisière à Etaples.

Trois enseignants et quatre AESH de l'école Raoul Briquet accompagneront les élèves. Pour permettre la réalisation de ce séjour, il serait nécessaire que la ville mette à disposition de l'école deux animateurs, au travers d'une convention de mise à disposition.

Le coût de ce séjour d'élève à 11 127 €. Les recettes assurées sont pour l'instant de 3072,89 € apportées grâce à diverses actions de l'école, une subvention du Secours Populaire de 1 000 €, une participation école de 500 €, une participation sur fonds social de 1300 € de Maisons & Cités et de la SIA, 700 € par la CAF grâce à l'accompagnement Jeunesse en plein air, et une participation des parents pour 2 860 €.

Afin de baisser le coût pour les familles rouvroysiennes de 90 € à 60 €, il est proposé au conseil municipal d'octroyer une subvention à la coopérative scolaire de l'école Raoul Briquet de 30 € par enfant rouvroysien. Il est à noter que cette subvention vient en complément de la dotation forfaitaire annuelle de 34,50 € par élève.

De même, il est proposé au conseil municipal d'approuver la mise à disposition de deux animateurs durant toute la durée du séjour.

Le Conseil Municipal,

Entendu le rapport de Madame ZYMNY

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Décide** d'octroyer une subvention à la coopérative scolaire de l'école Raoul Briquet de 30 € par enfant rouvroysien au vu de la liste des enfants ayant effectivement participer au séjour
- **Approuve** la mise à disposition de deux animateurs durant toute la durée du séjour.

Ainsi Fait et Délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

A ROUVROY, le 28 avril 2026

La secrétaire de séance,



Marjorie DENDIEVEL

Le Maire,



Valérie CUVILLIER